



ACTIVITÉS *Motrices*

L'ESSENTIEL DES PORTEURS DE PROGRAMMES

Définition, public cible, programme, guide de mise en oeuvre



2021 | 2024

• Préambule	3
• Définition	4
• Personnes concernées	6
• L'approche positive, écologique et citoyenne recommandée par la HAS	8
• Focus sur les hypothèses de besoins	9
• Jeux et Activités Motrices	12
• Organisation et structuration Qui sont les acteurs ?	17
• Organisation et structuration Comment cela s'organise ?	18
• Développement des AM Axe de développement national	21
• Développement des AM Les stades de développement sur le territoire	22
• Développement des AM Guide de mise en oeuvre des rencontres	24

La FFSA remercie chaleureusement ses partenaires qui soutiennent le programme des Activités Motrices

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARTENAIRE OFFICIEL

PARTENAIRE PRINCIPAL DE LA FFSA





PRÉAMBULE

Ce document s'adresse avant tout aux Conseillers Techniques Fédéraux, agents de développements, référents Activités Motrices et membres des commissions locales Activités Motrices sur les territoires. Rédigé par la commission nationale Activités Motrices, il a vocation à clarifier le fonctionnement du secteur Activités Motrices et ce qui est recherché dans la mise en place de programmes Activités Motrices.

En effet, le secteur des Activités Motrices, est un secteur essentiel de la Fédération qui cible un public spécifique. Il est à distinguer du secteur loisir, de l'initiation d'une discipline codifiée par exemple.

Dans ce secteur, nous pensons que la posture des encadrants est essentielle. La personne pratiquant les Activités Motrices sera respectée dans son individualité, son unicité et considérée comme tout autre sportif. Nous lui reconnaissons une place de personne, et **veillerons à ne pas se substituer à elle, ne pas faire pour elle.**

La mise en place des programmes Activités Motrices veillera, sur les territoires, à adapter l'environnement, et à accompagner les encadrants pour : **laisser la place au sportif d'être, de s'engager par lui-même.**

La pratique des Activités Motrices pourra être l'occasion pour le sportif de se découvrir, d'interagir avec autrui... Ensemble, chacun cherchera à : « permettre au sportif de ... ». Nous centrerons nos attentes sur les processus en jeu, c'est-à-dire ce qui va être sollicité chez le sportif sur le plan cognitif, psychique, affectif par les situations proposées.

Ce document, qui se veut un support de développement, qui pourra évoluer, et être discuté, n'a ni la prétention de tout résumer des Activités Motrices, ni vocation à remplacer les formations Activités Motrices.

DÉFINITION

Les « Activités Motrices » à la FFSA sont des activités physiques s'adressant aux personnes dont **les capacités** intellectuelles, psycho-affectives et physiques **ne permettent pas de donner sens à une pratique sportive codifiée.**

Ces activités s'adaptent, par leurs formes et leurs contenus, aux capacités des personnes en situation de handicap mental sévère ou profond, avec des limitations sensori-motrices souvent associées, qui ont besoin d'évoluer dans des environnements soutenant, sécurisés, chaleureux et riches en stimuli relationnel et sensoriel.

Les activités proposées sont :

- **des activités de stimulation sensorielles**
- **des activités d'adaptation à un environnement stable ou incertain**
- **des activités de dépassement de soi et accomplissement de ses capacités**
- **des activités d'expression, de création, de production**

ABORDER LES ACTIVITÉS

Les Activités Motrices, outre le plaisir et le bien-être qu'elles procurent, contribuent au développement de la personne, aux niveaux cognitif, sensoriel, émotionnel, moteur et communicationnel. La pratique d'activités diversifiées, dans des environnements inhabituels, stimule également les capacités adaptatives de la personne. De plus, ces activités participent à la rencontre de l'autre, au développement de liens sociaux et renforcent l'autonomie.

Aborder les Activités Motrices par le « JEU », qui revêt une place primordiale dans le développement de l'être humain, dès l'enfance est particulièrement enrichissant. Le jeu permet de solliciter du désir chez le pratiquant, l'invitant à s'investir dans l'action en lui donnant du sens. **JOUER** permet au pratiquant de s'affirmer, s'engager, dépenser son énergie, appréhender la règle, développer sa créativité, « étonner et s'étonner ».

Proposer des Activités Motrices, consistera à mettre en place des aménagements, activités, organisations, permettant à la personne de saisir des opportunités d'activités, de s'engager et de faire des choix.

PERSONNES CONCERNÉES

Il s'agit de personnes en situation de handicap mental sévère ou profond avec des limitations motrices souvent associées (dont les personnes polyhandicapées). Les personnes sont souvent accueillies dans des établissements médico-sociaux tels que les Institut Médico Educatifs (IME), Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS), Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Foyer de vie, et en situation de grande dépendance.

Les sportifs concernés par les Activités Motrices, c'est surtout :

- **des êtres singuliers qui expriment à leurs manières, leurs émotions, leurs volontés,**
- **des personnes avec des capacités qui ont besoin d'émerger, d'être reconnues et valorisées,**
- **des personnes qui ont besoin d'attention, de poursuivre leurs découvertes, réaliser des apprentissages, pour appréhender le monde qui les entoure.**

Elles sont en mesure de s'engager à travers les composantes sensorielles, affectives et motrices par la manipulation et l'action concrète.

Les personnes réagissent aux sollicitations de l'environnement. Elles peuvent être proposées par l'intervenant ou par la richesse du milieu source de curiosité. Il s'agit en définitive de mobiliser la personne afin de favoriser son engagement dans l'activité support d'apprentissage.



142

PHYSI
et ECO
05 63 59

LES GRANDS PRINCIPES

L'APPROCHE POSITIVE, ECOLOGIQUE ET CITOYENNE RECOMMANDEE PAR LA HAS

« Les déficiences motrices et intellectuelles sévère(s) ou profonde(s) présentes dans le polyhandicap créent une dépendance majeure chez la personne polyhandicapée, qui nécessite un accompagnement dans toutes ses dimensions de vie [...]. Cet accompagnement repose sur une approche positive qui fait résolument de la personne polyhandicapée une interlocutrice à part entière et lui reconnaît des capacités à apprendre, à s'adapter, à évoluer, à développer des capacités d'auto-détermination, dans différents environnements et tout au long de la vie ».

HAS • L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité • octobre 2020

Les Activités Motrices s'inscrivent totalement dans les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé ci-dessus. Ces sont des temps privilégiés pour reconnaître aux sportifs leurs capacités à apprendre, à s'adapter, à évoluer, mais aussi à prendre du plaisir.

Afin de favoriser l'expression et le pouvoir d'agir de la personne, il s'agira de développer et d'utiliser les moyens de communication adaptés, identifier ses préférences, refus, prendre en compte l'expression de ses choix, avis et attentes.

LES ACTIVITÉS MOTRICES À LA FFSA

FOCUS SUR : LES HYPOTHESES DE BESOINS

Pour que l'activité choisie soit porteuse de sens pour le pratiquant, nous revendiquons la nécessité de partir des hypothèses de besoin du sujet.

Les hypothèses de besoins : ce sont des hypothèses que l'on émet qui sont directement liés à nos missions et à nos conceptions (éduquer, soigner, accompagner) et à notre regard de ce qu'est un enfant, un adolescent, un adulte ; lié à son histoire, à sa vie, à son environnement, son vécu...

Le besoin, c'est un peu un manque qu'on repère par rapport à un idéal, il concerne l'existence du sujet. Les hypothèses de besoins sont multiples : besoin de sentir, créer, jouer, imaginer, inventer, découvrir le monde... ; besoin de choisir ses relations, découvrir les autres, communiquer... ; besoin de construire, s'enrichir, évoluer, s'adapter... ; besoin de penser, rêver, s'émerveiller, s'amuser, s'enrichir, s'évader ; besoin de respecter, de s'investir, de se sentir écouté, etc

**NOUS FORMULERONS DONC NOS OBJECTIFS AINSI :
« PERMETTRE AU SPORTIF DE »**

LES ACTIVITÉS MOTRICES À LA FIN

Bienveillance

"choisir d'apporter quelque chose de positif et de bénéfique à l'autre"

Sécuriser l'expression des émotions, la mise en jeu de soi, son corps à travers un respect et une écoute des pratiquants et des encadrants

Observation, analyse et prise en compte des besoins des pratiquants

Laisser au pratiquant le temps nécessaire pour expérimenter, évoluer, se mettre en action

Action

Favoriser l'agir autonome du pratiquant

- Consignes simples
- Offrir des choix

Environnement adapté, sécurisé et attractif

Développement d'activités sensorielles (toucher, visuel, auditif...)

Favoriser le jeu comme outil pédagogique (cf détail ci après)



Diversité des activités

4 grandes familles

Sensorielles

Adaptation à l'environnement

Expression, création, production

Dépassement de soi et accomplissement de ses capacités

Créativité pour susciter la curiosité :

Imaginaire / décors

Histoire / personnage

Matériel, environnement nouveau

Évaluation

des capacités motrices,

des capacités affectives et relationnelles,

des capacités de traitement de l'information,

du bien-être des personnes en situation de handicap.

Formulation des hypothèses de besoins

JEUX ET ACTIVITÉS MOTRICES

LE JEU

Jouer permet à chacun d'être acteur de ses gestes, de mettre sa pensée en mouvement et de donner une consistance à ses intentions, dans un cadre bienveillant :

« C'est toute la personnalité du pratiquant qui s'exprime lorsque celui-ci agit et mobilise son corps »

Pierre Parlebas | 1981

LUDIQUE

Les Activités Motrices se revendiquent comme des activités que l'on voudra ludiques avant tout : c'est-à-dire qui

« favorisent l'apparition des caractères de plaisir spontané et de motivation joyeuse, dépourvus de finalité utilitaire, habituellement associés au jeu »

Pierre Parlebas | 1981

Nous retiendrons également la volonté de proposer une variété de situations riches, en s'appuyant sur du matériel innovant et stimulant.

Illustrons la richesse des Activités Motrices à proposer par quelques exemples sur les pages suivantes.

Des activités de stimulation sensorielles (visuel, tactile, sens vestibulaire, ...)

VISUEL

- jouer avec des ballons de diverses grosseurs, des tissus de diverses textures... et s'amuser à les lancer
- cacher un objet et le pratiquant doit le trouver
- manipuler divers matériaux (bois, tissus, plastique), de différentes couleurs...
- observer ou tenter d'attraper des éléments extérieurs : plumes qui volent, ballons de baudruches, bulles qui volent...

TACTILE

- Construire des pyramides avec des briques en cartons, des pierres, ou autres éléments naturels,
- Utiliser des formes variées d'objets : poids, formes, textures, etc. (exemple : ballon en mousse, en plastique, en tissus...)
- Rouler une balle de tennis sur le corps (pied, main, jambe etc.) comme lors de la détente ...

SENS VESTIBULAIRE

- Se balancer dans diverses postures
- Faire des « roulades » et des rotations dans divers axes (debout, couché, désaxé, sur des plans inclinés ...)
- Se déplacer pendant qu'une sorcière jette des sorts : elle module la lumière qui indique d'accélérer (vite) ou de décélérer (lent)
- Rouler en tricycle, en trottinette ...

Des activités d'adaptation à un environnement stable ou incertain | connu ou inconnu | naturel ou artificiel

- Flotter, s'immerger en milieu aquatique
- Souffler dans l'eau, jouer à « faire des bulles »
- Se déplacer, s'orienter en milieu naturel (chemin de terre, herbe, cailloux, sable, neige, par beau temps, vent, en terrain plat, accidenté...) ...
- Jouer avec le vent : utiliser un cerf-volant, des plumes, des bulles

Des activités de dépassement de soi et accomplissement de ses capacités

- Sauter (au sol pour tenter d'attraper un objet en hauteur, sur un trampoline, ...)
- Lancer (viser un objet à faire tomber, expérimenter plusieurs formes d'objet à lancer ...)
- S'équilibrer sur un support instable (tapis mou, ...), franchissement d'obstacles
- Courir pour aller ramasser tous les objets répartis dans la salle, et les rassembler en un point ...

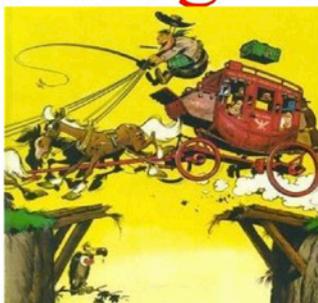
Des activités d'expression, de création, de production

- Danse, seul ou à plusieurs (miroir, ...)
- Expression corporelle : avec ou sans musique, avec ou sans objets...
- Cirque : faire rouler, jongler, s'équilibrer, jeux d'acteur ...

L'ensemble de ces activités prenant d'autant plus de sens pour plusieurs pratiquants lorsqu'elles sont proposées dans **un contexte**, lorsqu'elles s'appuient sur un univers. Lorsqu'il s'agit de lancer un objet vers une cible, par exemple, dans une thématique de journée sur l'Amérique, cette activité peut être proposée sous la forme suivante :



La diligence



Situation

A l'aide d'un tricycle, d'un karting ou de la rosalie (au choix), éviter et contourner les obstacles tout en observant l'environnement et les autres concurrents.

Extrait livret journée Activités Motrices « L'Amérique » - Lavour (81)
Institut J. Besse

L'univers, les décors, l'ambiance dans laquelle nous allons plonger les pratiquants, les animateurs de jeu, ou encore les encadrants, va participer à la mise en activité des pratiquants.

Les thèmes sur les journées Activités Motrices ne sont pas limités ! Quelques exemples de thématiques déjà proposées : l'espace, les animaux fantastiques, l'Amérique, Tahiti, les pirates, le cirque, ...

LAISSONS-NOUS NOUS SURPRENDRE PAR NOTRE CRÉATIVITÉ, POUR SURPRENDRE ET ATTIRER LA CURIOSITÉ DES PRATIQUANTS.

**ORGANISATION ET
STRUCTURATION DE LA MISE
EN ŒUVRE DU PROGRAMME
ACTIVITES MOTRICES À LA
FFSA**

QUI SONT LES ACTEURS ?

Le développement des Activités Motrices à la FFSA, s'appuie sur différents interlocuteurs :

Une CTF nationale

Une commission sportive nationale (CSN) Activités Motrices

Un réseau de référents locaux

Des acteurs locaux qui animent des séances, organisent et participent aux rencontres en Activités Motrices

Et surtout, des sportifs avec des besoins particuliers

COMMENT CELA S'ORGANISE ?

NIVEAU LOCAL

LES ACTEURS LOCAUX

Les acteurs locaux : éducateurs sportifs, ou autres professionnels et bénévoles, animent des séances Activités Motrices à destination des publics cibles, au sein des associations sportives, et/ou établissements sociaux et médico-sociaux, organisent et participent aux rencontres en Activités Motrices.

NIVEAU DÉPARTEMENTAL

LA COMMISSION LOCALE ACTIVITÉS MOTRICES

Coordonné par le référent local Activités Motrices (CTF, bénévole, élu ou éducateur sportif), la commission locale regroupe les acteurs locaux présents dans le champ des Activités Motrices sur le département. Elle s'approprie la politique de développement proposée par la commission nationale et est chargée de la mise en œuvre du programme Activités Motrices local.

La commission locale est invitée à faire part via le réseau national des référents locaux de toute suggestion d'amélioration, initiative, expérience...

NIVEAU RÉGIONAL

ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

Des commissions Sportives Régionales Activités Motrices existent dans plusieurs Equipes Techniques Régionales. Animées par les référents régionaux Activités Motrices, elle permet une coordination régionale des Programmes Activités Motrices des territoires qui la composent ; et peut participer notamment à la mutualisation des moyens humains, et matériels, pour favoriser le développement des programmes Activités Motrices.

NIVEAU NATIONAL

LA COMMISSION SPORTIVE NATIONALE (CSN) ACTIVITÉS MOTRICES

Composée de 4 à 6 membres ayant postulé à cette fonction, coordonnée par la CTF nationale chargée du développement des Activités Motrice et l'élu référent, la CSN Activités Motrices définit la politique de développement des Activités Motrices et apporte des éléments de réflexion théoriques et pratique. Elle contribue au développement d'outils, impulse des actions, et participe aux formations proposées sur cette thématique.

UN RÉSEAU NATIONAL DE RÉFÉRENTS LOCAUX EN ACTIVITÉS MOTRICES

Animé et coordonné par la commission sportive nationale et l'élu référent, le réseau des référents locaux en Activités Motrice regroupe l'ensemble des référents locaux. Des temps de regroupements de l'ensemble des référents seront organisés afin de partager les expériences territoriales, échanger sur les perspectives de développement, développer des outils commun...



DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MOTRICES

Axes de développement national

Afin de favoriser le développement des activités motrices, nous avons défini 3 axes fort :

1/ FAVORISER LA CO-CONSTRUCTION ET LE DEPLOIEMENT DE PROGRAMMES "ACTIVITES MOTRICES" DE QUALITE

Commissions locales Activités Motrices dans chaque territoire.

Journées d'échanges ou colloque thématique visant le partage des bonnes pratiques

Développement et partage de méthodes et outils spécifiques en Activités Motrices.

2/ DEVELOPPER UNE OFFRE DE PRATIQUE ACTIVITES MOTRICES REGULIERE SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

Calendrier départemental annuel des rencontres Activités Motrices jeunes et adultes.

Séances hebdomadaires Activités Motrices dans les clubs

Qualité de l'offre : activités adaptées aux capacités des sportifs, favorisant l'autonomie dans l'activité des sportifs, mettant en jeu une diversité de compétences.

3/ PROMOUVOIR UNE IMAGE POSITIVE DES ACTIVITES MOTRICES ET DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL SEVERE OU PROFOND BENEFICIAIRES DES ACTIONS.

Journée Nationale des Activités Motrices participant à la promotion et la valorisation de ce secteur

Réalisation d'une vidéo promotionnelle.

Les stades de développement des Activités Motrices sur les territoires

Selon les départements, le développement des Activités Motrices est inégal. Ces stades ont vocation à vous aider à vous situer, et à vous fixer des objectifs de développement.

Rappel : lors des rencontres Activités Motrices, afin de maintenir une offre de qualité, et compte tenu des spécificités du public, il est préférable de ne pas rechercher la participation d'un trop grand nombre de participants (< 50 personnes). Afin de faciliter l'identification de ces journées, le logo Activités Motrices est à apposer sur tous les outils de communications de ces journées.

3 rencontres Activités Motrices (jeunes ou adultes), identifiées dans le calendrier sportif FFSA | 1 à 2 familles d'activités

OBJECTIFS :

- Augmenter le nombre de rencontres en Activités Motrices
- Identifier les personnes ressources en Activités Motrices sur le territoire
- Développer la qualité des journées proposées
- Participer à la conception et à la diffusion d'outils Activités Motrices



4 à 9 rencontres Activités Motrices (jeunes ou adultes), identifiées dans le calendrier sportif | 2 à 3 familles d'activités | 1 commission locale Activités Motrices réunie au minimum 1 fois par an

OBJECTIFS :

- **Aller vers 1 rencontre Activités Motrices par mois**
- **Identifier des journées adultes distinctes des journées jeunes**
- **Dynamiser la commission locale Activités Motrices**
- **Participer à la conception et à la diffusion d'outils Activités Motrices**
- **Développer la qualité des journées proposées (thèmes, décors...)**



10 rencontres Activités Motrices et plus (jeunes ou adultes), identifiées dans le calendrier sportif | 4 familles d'activités | Participation à la journée nationale des Activités Motrices | 1 commission locale Activités Motrices réunie au minimum 2 à 3 fois par an

OBJECTIFS :

- **Aller vers une rencontre Activités Motrices jeunes, et une rencontre Activités Motrices adulte par mois**
- **Participer à la conception et la diffusion d'outils Activités Motrices**
- **Organiser une journée d'échanges en Activités Motrices**
- **Développer la qualité des journées proposées (thèmes, décors...)**

Guide pour la mise en oeuvre des rencontres en Activités Motrices

Ce guide a pour vocation à être un support, une aide à la mise en œuvre sur le terrain des rencontres en Activités Motrices, en répertoriant les questions incontournables.

ORGANISATEUR (COMITE DEPARTEMENTAL, ASSOCIATION)

Mission principale : organisation d'une journée Activités Motrices

ADMINISTRATIF

- **Avez-vous pensé à inscrire la rencontre dans le calendrier départemental FFSA (pour qu'il soit inscrit par le CDSA dans le calendrier national en ligne FFSA) ?**
- **Le programme et le contenu de la journée sont-ils envoyés en amont ? Fiche d'inscription ? Quels en sont les destinataires ?**
- **Le nombre de personnes est-il limité ? (en lien avec espace disponible, nombre d'encadrants, prise en compte des spécificités du public cible)**

CRÉATIVITÉ

- **Avez-vous défini un thème ? Provoque-t-il l'imaginaire ? Quel sens pourrait-il avoir pour les pratiquants ?**
- **Avez-vous défini l'espace en fonction du thème ? Quel environnement et quelles modifications de celui-ci ? décor ?**
- **Quelle(s) famille(s) d'activités sollicitez-vous ?**
- **Quels verbes d'action sont prédominants en lien avec le thème ?**
- **Quels sont les sens sollicités ?**
- **Quelle est la place du jeu ?**



LOGISTIQUE | ORGANISATION

- **Comment est prévu l'organisation de la journée : début, fin, « entrée » / « sortie »**
- **Combien de personnes ressources sont mobilisées ? Qui fait quoi ? quand ? où ?**
- **Quel aménagement des espaces ? Circulation ? nombre de sportifs par espace ?**
- **Quels matériels comptez-vous utiliser ? (Matériel spécifique ou « artisanal » ?)**
- **Qui coordonne la journée ? porte le fil rouge de la journée ? Y-a-t-il un ou plusieurs meneurs du jeu (ou personnage) qui vont animer la rencontre ?**
- **Quelles adaptations, variantes, régulations sont prévues sur chaque activité ? (Défiance motrice ou sensorielle...)**
- **Comptez-vous associer des partenaires ressources (techniciens...) ? Que mettez-vous en place pour les sensibiliser et les former à la connaissance des spécificités des publics concernés ?**
- **Quels moyens donnez-vous aux encadrants pour préparer les sportifs en fonction des contenus et jeux envisagés ? (fiche thématique, envoi en amont, briefing à l'arrivée...)**

ÉVALUATION

- **Quel est le mode d'évaluation de la rencontre ? Quelles modalités du recueil du retour des sportifs, des encadrants, des partenaires ?**

ANIMATEURS DES ESPACES DE JEU

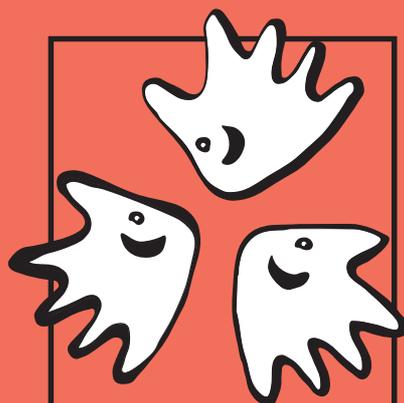
Mission principale : aménage l'espace de jeu, présente l'activité aux pratiquants, anime l'atelier afin de favoriser la mise en action de chaque sportif, garant de la sécurité.

- **Quel rôle joue l'animateur ? : joue avec ? à côté ? observe ?**
- **Consigne : comment est présentée la finalité de l'espace de jeu ? quelle forme de communication ? (orale, visuelle, ...) réponse attendue, ouverte, fermée ?**
- **Quelles sont les régulations envisagées ? niveaux de difficultés...**
- **Quelle place laissez-vous à l'initiative du participant pour s'exprimer et évoluer ? Respectez-vous le temps d'action du pratiquant, lui « laissez-vous le temps » d'agir par lui-même ?**
- **Permettez-vous au sportif d'avoir des choix ?**
- **Pensez-vous donner le même temps d'action à chacun ?**
- **Etes-vous prêt à solliciter et à stimuler les pratiquants ?**
- **Pensez-vous surprendre ? Comment surprendre les participants ?**
- **Comment allez-vous permettre de maintenir du sens dans le jeu proposé ?**
- **Etes-vous prêt à être surpris et devoir vous réadapter à la proposition du pratiquant ?**
- **Comment associer/ inviter l'accompagnateur dans le réaménagement des situations ?**
- **Quelles émotions suscitées auprès des sportifs ?**

ENCADRANT | ACCOMPAGNATEUR MILIEU ASSOCIATIF OU INSTITUTIONNEL (ÉDUCATEURS...)

Stimuler, sécuriser, recentrer, se mettre en retrait pour permettre au pratiquant de trouver sa façon de participer

- **Est-ce que les accompagnateurs vont pouvoir trouver leur place ? De cette place, favorisent-ils l'action autonome du pratiquant ?**
- **Comment envisagez-vous la possibilité de vous détacher du groupe ? du participant ?**
- **Le sportif a-t-il le choix de ne pas participer ?**
- **Pensez-vous respecter le temps d'action du pratiquant, lui « laisser le temps » d'agir par lui-même ?**
- **Etes-vous à l'écoute ? prêt à intervenir ? A être sollicité, invité ? ou place d'observateur ?**
- **Comment se coordonner avec les animateurs de jeu ?**
- **Quelles informations à recueillir ? Quels modes de recueil ? Emotions, ressentis ? des supports sont ils existants pour cela ?**



Fédération
Française
du Sport
Adapté

ACTIVITÉS
Motrices

**Commission Sportive Nationale
Activités Motrices**

activites.motrices@sportadapte.fr